

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT****Conseil Départemental de la Guadeloupe**

Boulevard Félix Eboué

97100 Basse-Terre

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX****Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice****Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Conseil Départemental de la Guadeloupe, Mme Josette BOREL-LINCERTIN - PRESIDENTE, Bd Félix EBOUE, 97100 BASSE TERRE, GUADELOUPE. Tel : +33 590806245. Fax : +33 590806231. E-mail : marie-andree.jonot@cg971.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <https://www.marches-securises.fr>

Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur****Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice**

Services généraux des administrations publiques.

Collectivité territoriale

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

**Description du marché****Objet du marché**

**PLAN D'ACTIONS PRIORITAIRES EN EAU POTABLE - REALISATION D'UNE UNITE DE POMPAGE A GOYAVE**

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45232152

**Lieu d'exécution**

secteur Douville 97118 GOYAVE

Code NUTS : FRY10

**Caractéristiques principales**

Ces travaux comprennent la fourniture et pose de pompes et d'une bâche de reprise, regroupé dans un local technique, qu'il s'agira de raccorder au réseau existant d'alimentation en eau potable. Ils seront réalisés en amont des hauteurs de Douville, sur la commune de Goyave.

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)**

Elle est lancée selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 à R2123-6 du code de la commande publique

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Oui**

**L'avis implique un marché public.**

**Division en lots : Non**

**Conditions de délai****Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Mercredi 18 septembre 2019 - 13:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).**

**Conditions relatives au marché**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

- Mandat administratif sur le budget départemental
- Délais de paiements : 30 jours
- Forme du prix : ferme
- Type de Prix : actualisable (voir CCAP)
- Avance forfaitaire prévue aux articles R2191-3 à R2191-12 du code de la commande publique
- Retenue de garantie : sans objet

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

aucune forme juridique n'est imposée

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

## **Conditions de participation**

### **Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices ou toute autre garantie financière.

L'entreprise pourra justifier par tout moyen de sa capacité économique et financière.

### **Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

- Preuve de la capacité professionnelle.

- Références en prestations ou travaux similaires ou équivalentes, exécutés au cours des trois dernières années.

- L'entreprise pourra justifier par tout moyen de sa capacité technique si elle ne dispose pas de références (CV, qualifications professionnelles,...).

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: La valeur technique 40%
- 2: Le prix des prestations 40%
- 3: Le délai d'exécution 20%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

MAPA N° 2019A032N061

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

CONDITIONS D'ENVOI

- En mode DUME, les soumissionnaires candidatent avec leur seul numéro SIRET
- Un DUME simplifié est automatiquement généré à l'écran.
- Le DUME remplace la lettre de candidature -DC1- et la déclaration du candidat et DC2 (ces documents ne sont plus à fournir sauf si vous ne candidatez pas en DUME)

REMISE DES OFFRES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Le Dépôt des offres se fera exclusivement par voie dématérialisée, avant la date et l'heure limite fixées sur la page de garde du présent règlement. Les candidats devront tenir compte des délais de chargement des fichiers pour respecter l'heure limite.

Pour le dépôt des candidatures et offres dématérialisées, les candidats se reporteront à l'aide en ligne du site de dématérialisation <https://www.marches-securises.fr>

**Date limite d'obtention :** mercredi 18 septembre 2019 - 12:00

#### **Renseignements complémentaires :**

Durée du marché :

Le marché est conclu pour la durée définie dans l'acte d'engagement (formulaire ATTR1 1). Date prévisionnelle de commencement des prestations : octobre 2019.

Le Conseil Départemental pourra négocier avec les entreprises candidates. Il se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base de l'offre initiale sans négociation conformément à l'article R2123-5 du code de la commande publique.

La négociation pourra porter sur l'ensemble des éléments de l'offre.

Variantes :

Les variantes sont autorisées concernant le matériau de la bache de reprise et du local.

En cas de variante, le candidat a obligation de répondre à l'offre de base. Il fournira donc une offre complète pour l'offre de base ainsi qu'une offre complète par variante.

Conformément à l'article R2151-10 du code de la commande publique, l'entreprise devra répondre aux exigences minimales figurant dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et ne pourra apporter de modification que pour améliorer le rapport qualité-coût des prestations réalisées.

Prestations supplémentaires éventuelles obligatoires :

Le marché fait l'objet de PSE obligatoire.

Celle-ci porte sur la mise en place d'un groupe électrogène sous abri avec inverseur de source automatique, cuve enterrée et grillage de protection sur une aire béton.

MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Conformément aux articles R2132-1 à R2132-3 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif aux marchés publics, les documents de la consultation sont gratuitement mis à disposition des opérateurs économiques sur le profil d'acheteur, à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>.

### **Procédures de recours**

#### **Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE rue Victor HUGUES 97109 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538.

E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. URL : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>.

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

GREFFE TRIBUNAL DE BASSE-TERRE rue Victor HUGUES 97100 BASSE-TERRE GUADELOUPE. Tél. +33 590814538. E-mail : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr. Fax +33 590819670. URL : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>.

**Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE Annexe Desmarais , à l'attention de JONOT Marie -Andrée - Directrice , 97100 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tél. +33 590806210. E-mail : marie-andree.jonot@cg971.fr. Fax +33 590806231. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE Direction des Equipements Ruraux Annexe Desmarais , à l'attention de Mme Lydie BRISSET DGIDD - Chargée d'opération eau potable , 97100 BASSE-TERRE, GUADELOUPE. Tél. +33 590806212. E-mail : lydie.brisset@cg971.fr. Fax +33 590806242. URL : <http://www.cg971.fr>.

**Date d'envoi du présent avis**

13 août 2019

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE, Mme Josette BOREL-LINCERTIN